

Ecrit par le 22 juillet 2024

# Paca : Engie lance le défi de la sobriété énergétique



**Jusqu'au 31 août, à l'image des défis de réduction de consommation lancés ces derniers hivers, Engie propose à ses clients de Provence Alpes Côte d'Azur le premier défi estival de réduction de consommation d'électricité.**

Le principe est simple : Engie informe ses clients de Paca des éco gestes pour optimiser leur consommation d'électricité et leur propose de s'inscrire à ce « Challenge Ma Conso », via leur espace « Mon programme pour agir ». Les efforts doivent être faits entre le 1<sup>er</sup> et le 31 août. A la fin du mois, Engie comparera leur consommation à celle du mois d'août de l'année précédente.

Le défi est ouvert aux clients qui ont un contrat d'électricité chez Engie, équipés d'un compteur communicant installé et activé, et ce, depuis plus de 12 mois. Cet historique de consommation est nécessaire pour permettre la comparaison des données des deux périodes.

Les clients d'Engie qui choisissent de participer à ce défi et qui auront consommé en août moins d'électricité qu'au cours de la même période l'année précédente seront récompensés de 100 KiloActs\*, utilisables dans leur espace « Mon programme pour agir ».

## Soutenir la sobriété énergétique

Avec ce programme d'engagement, lancé en 2020, l'entreprise propose à ses clients particuliers une palette d'outils pour consommer moins et mieux.

Des compétitions collectives de réduction de consommation entre clients Engie de villes similaires ont également été mises en place, entre Toulouse et Bordeaux notamment à la fin 2022. Elles permettent non seulement aux clients de remporter des KiloActs mais aussi à des associations de bénéficier de dons d'Engie pour la rénovation énergétique de logements dans les villes participantes.

Ecrit par le 22 juillet 2024

« Avec les challenges de baisse de consommation d'énergie, nous les incitons à suivre leurs consommations d'énergie afin de les réduire. Ce premier challenge estival a l'ambition de les encourager à réduire l'utilisation de leur climatisation tout en les aidant à adapter leurs habitudes de consommation, dans un contexte où la sobriété énergétique s'inscrit pleinement dans nos enjeux collectifs de transition énergétique », explique Thomas Szygula, responsable de Mon programme pour agir d'Engie.

- 228 000 clients d'Engie dans toute la France ont pris part à ces défis depuis 2020.
- 1 240 tonnes de CO2 évitées, grâce aux 34 GWh d'électricité non consommés, soit l'équivalent par exemple de 5 ans de consommation électrique de la Tour Eiffel.
- En Paca, ce sont 2,56 GWh d'énergie qui ont été économisés lors des challenges de réduction de consommation organisés l'hiver dernier.

*\* Un KiloAct est une unité virtuelle, créée par Engie pour le programme. Les clients peuvent les utiliser pour bénéficier d'avantages au quotidien (économiseurs d'eau, prise connectée...) ou soutenir des projets, comme le développement de startups de l'économie sociale et solidaire ou encore des projets de dépollution de zones naturelles.*

---

## Comment réduire efficacement sa consommation énergétique en entreprise ?

Ecrit par le 22 juillet 2024



**Dans un contexte de hausse générale des prix et de crise énergétique, [Helexia](#), qui accompagne les entreprises depuis 2010 dans leur stratégie de rénovation énergétique, propose des actions concrètes pour permettre à ces dernières de réduire leur consommation. Grâce à ces dispositifs énergétiques - parfois complexes -, chaque entreprise a alors la possibilité de bénéficier d'un retour sur investissement rapide à court mais aussi à moyen et long terme.**

En qualité de spécialistes de la performance énergétique des bâtiments, les équipes Helexia, filiale de Voltalia spécialiste de la performance énergétique des bâtiments et de la production d'énergie photovoltaïque en toiture et ombrière solaire créée en 2010, interviennent sur des marchés aussi variés que le foncier, la logistique, l'industrie, ou le secteur tertiaire pour des bâtiments mono ou multisites. Favoriser ces pratiques responsables représente un triple intérêt pour les entreprises : participer à l'effort national de sobriété énergétique, favoriser la rentabilité et la compétitivité et enfin contribuer à la préservation de l'environnement. Par ailleurs, chaque entreprise a également la possibilité d'internaliser elle-même certaines actions lui permettant d'avoir un impact réel sur sa consommation d'énergie.

Grâce à des actions du quotidien, il est ainsi possible de consommer moins et mieux l'énergie en entreprise, et ce de façon éco-responsable. Bien que la majorité des actions présentées semblent couler de source, Helexia souligne qu'elles sont encore trop peu mises en place. Un important travail de

Ecrit par le 22 juillet 2024

sensibilisation des équipes s'avère nécessaire pour favoriser les bonnes pratiques et changer les mentalités.

### **Opter pour des LED**

Investir dans des éclairages LED représente un coût important, qui est néanmoins rapidement amorti. Cette technologie a l'avantage d'être la moins énergivore, la plus écologique et la plus fiable comparée à toutes les possibilités du marché. Les ampoules LED consomment jusqu'à 7 fois moins d'énergie que les lampes classiques ou halogènes. Par ailleurs, les éclairages LED ont une durée de vie jusqu'à 25 fois plus longue que les autres. Enfin, ces éclairages ne dégagent pas de substance chimique ou polluante, contrairement aux anciens systèmes, et sont recyclables à 99%.

### **Porter une attention particulière au traitement d'air grâce à une centrale dédiée**

La ventilation et le traitement de l'air sont responsables d'une part importante de la consommation énergétique des secteurs industriels et tertiaires. L'optimisation d'une centrale de traitement d'air aide à réduire la consommation d'énergie et à améliorer l'efficacité de l'installation. Pour ce faire, certaines prérogatives s'appliquent :

- **L'anticipation**, avec par exemple la vérification des filtres qui, obstrués, peuvent augmenter la résistance à l'air entraînant une augmentation de la consommation d'énergie ;
- Des **actions concrètes d'optimisation**, notamment sur la ventilation, permettant de réduire la consommation d'énergie tout en améliorant le confort des occupants ;
- Le **pilotage** des équipements d'une centrale de traitement de l'air par la mise en place d'une gestion technique centralisée (GTC), afin de piloter et de réguler leur consommation en fonction de la charge et des besoins réels.

### **Récupérer la chaleur sur air extrait**

La récupération de chaleur sur l'air extrait est une technique de récupération d'énergie qui permet de capter la chaleur perdue dans l'air évacué des bâtiments ou des processus industriels. Ce dispositif permet de réutiliser cette chaleur pour chauffer l'air frais entrant et aide à réduire la consommation d'énergie et les coûts associés, tout en réduisant l'empreinte carbone d'un bâtiment ou d'un processus industriel.

### **Améliorer l'efficacité énergétique des utilités**

L'amélioration de l'efficacité énergétique des utilités vise à réduire la quantité d'énergie nécessaire pour alimenter les équipements d'un système en adoptant des mesures telles que la régulation et le contrôle, l'isolation thermique, la réduction des fuites, le remplacement d'équipements obsolètes et l'utilisation de sources d'énergie renouvelable. Cela peut entraîner des économies d'énergie, une diminution des coûts d'exploitation, une amélioration de la durée de vie des équipements et, in fine, une réduction de l'impact environnemental.

### **Limiter le chauffage à 19°**

La recommandation de ne pas se chauffer à plus de 19° ne date pas d'hier. C'est en réalité une obligation légale depuis 1974, remise au goût du jour à l'automne 2022<sup>1</sup>. Le passage de 20° à 19°, par exemple,



Écrit par le 22 juillet 2024

permet un gain pouvant atteindre 7% d'économie d'énergie sur le chauffage, ce qui n'est pas négligeable sur la consommation globale annuelle.

### **Eteindre les appareils électriques et électroniques non utilisés**

Un appareil électrique consomme de l'électricité, même en veille. Aussi, pour réduire sa facture d'énergie, il suffit d'éteindre les équipements non utilisés. En effet, si la veille peut sembler une alternative intéressante, elle consomme en réalité inutilement de l'énergie en continu.

### **Installer un four avec récupération de chaleur des fumées**

Un four avec récupération de chaleur des fumées récupère les chaleurs produites par le processus de combustion et les réutilise pour chauffer l'air ou l'eau qui alimente le four ou pour d'autres processus de chauffage dans le système. Les avantages de cette technologie sont une réduction de la consommation d'énergie, une baisse des émissions de gaz à effet de serre, une augmentation de l'efficacité globale du système et une diminution des coûts d'exploitation.

### **Optimiser les installations d'air comprimé**

Pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire les coûts d'exploitation d'une installation d'air comprimé, il est important de réaliser un audit énergétique afin de détecter les fuites et de mettre en place quelques mesures. Tout d'abord, installer des régulateurs de pression afin de maintenir une pression d'air comprimé constante et d'éviter les pertes d'énergie. Il est également efficace d'utiliser des composants tels que des sècheurs d'air comprimés et des valves proportionnelles pour réduire les pertes d'énergie. Mais il est aussi intéressant de planifier la production de manière à minimiser l'utilisation de l'air comprimé pendant les heures de pointe et à réduire les temps d'arrêt inutiles. Enfin, il est primordial de sensibiliser les employés aux bonnes pratiques pour prolonger la durée de vie des équipements et réduire les pertes d'énergie pour une utilisation plus durable des ressources.

### **Acheter responsable**

Les appareils électriques et électroniques possèdent une note de consommation d'énergie allant de A+++ à G. Aussi, bien choisir ses équipements en privilégiant les appareils les mieux notés permet de capitaliser sur la dépense énergétique sur le long terme. C'est parfois une dépense onéreuse à l'instant T mais qui s'avère plus intéressante à longue échéance.

### **Être attentif à la vétusté des équipements**

En remplaçant les équipements vétustes par des modèles plus récents et plus économes en énergie, et en les entretenant régulièrement, il est possible de réduire considérablement la consommation d'énergie et les coûts associés. C'est une mesure de prévention importante pour assurer la sécurité, la fiabilité et l'efficacité énergétique des équipements utilisés dans tous les types d'environnements.

« Bien que pertinentes, ces actions ne suffisent pas à elles seules, souligne Anne Marie Devey, Responsable Portfolio Performance Énergétique et Carbone. La rénovation énergétique des bâtiments et l'efficacité énergétique sont au cœur des enjeux d'aujourd'hui et de demain. Pour entamer sa transition énergétique, l'une des premières étapes est de solliciter des entreprises spécialisées dans la performance énergétique telles qu'Helexia afin de réaliser un état des lieux permettant de mettre en avant les

Écrit par le 22 juillet 2024

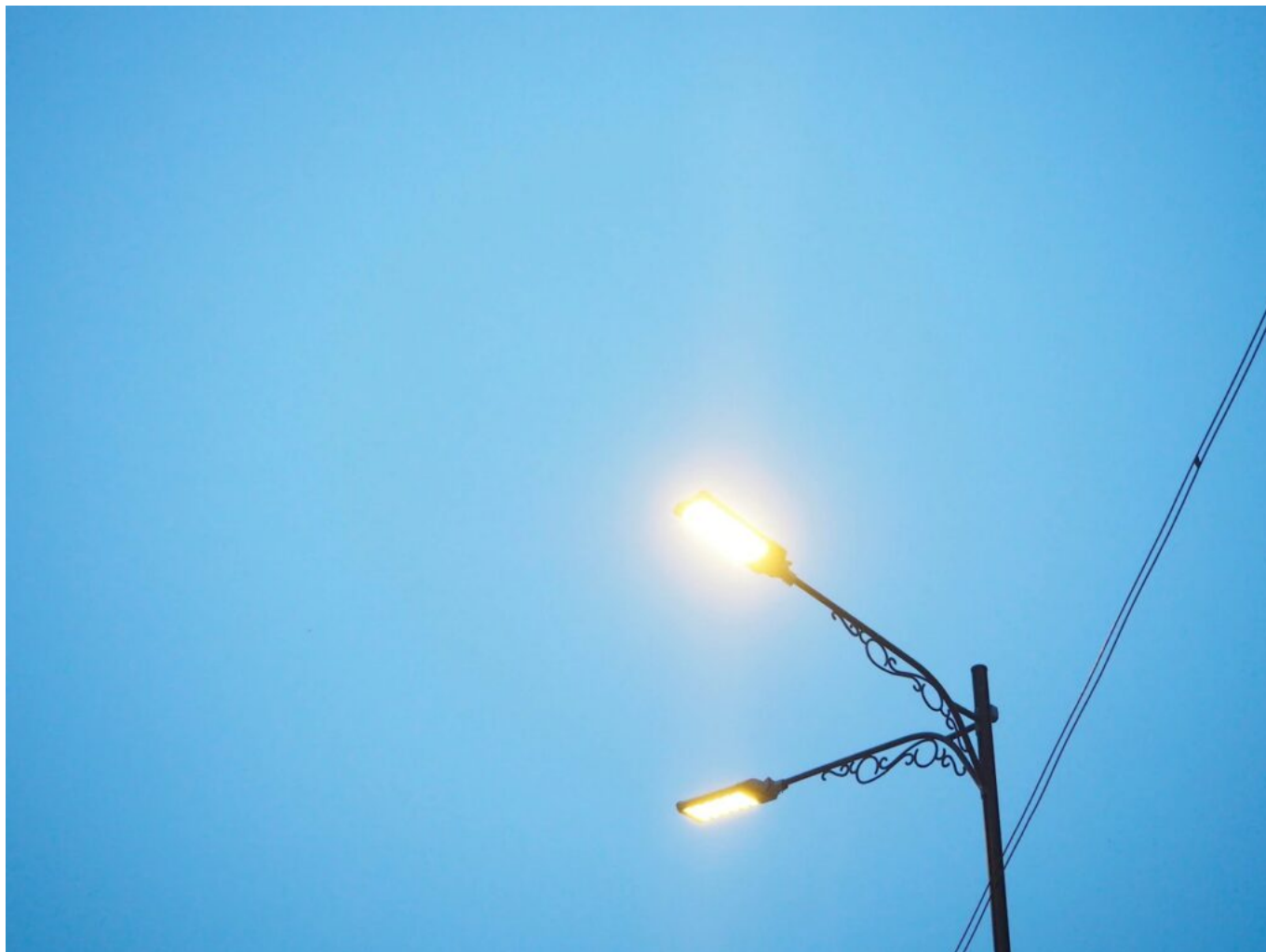
gisements d'économie d'énergie au sein de l'entreprise. »

« En tant qu'intégrateur de solutions énergétiques, c'est le rôle d'Helexia d'aller chercher les économies là où elles sont possibles en construisant avec nos clients une feuille de route énergétique leur permettant d'établir un plan d'actions prévisionnel des projets à mettre en œuvre, poursuit pour sa part Christophe Constant, Directeur général d'Helexia. Cet accompagnement sur mesure, permet à Helexia d'accompagner les entreprises qui s'engagent stratégiquement et opérationnellement sur le volet de la transition énergétique. »

---

## L'Isle-sur-la-Sorgue confie la gestion de son éclairage public à Citeos pendant dix ans

Écrit par le 22 juillet 2024



**La Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue vient de signer un contrat de performance énergétique (CPE) avec la société [Citeos](#) et lui confie la gestion et la maintenance de l'éclairage public, de l'éclairage sportif, des illuminations festives et la rénovation de son éclairage public pour la période 2023-2033.**

Spécialisée dans l'accompagnement des villes pour améliorer la performance de leurs équipements urbains, leur attractivité et le confort des citoyens, l'entreprise Citeos, à travers ce CPE signé par la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue, va assurer la continuité et la sécurité du service public, mais aussi réduire les pannes et la consommation d'énergie, et ce, pendant une décennie.

Un CPE a pour objectif de réduire la consommation énergétique des collectivités. Généralement d'une durée de 8 à 10 ans, ce contrat peut concerner l'éclairage public, mais aussi les bâtiments.

### **L'éclairage de la ville**

Ecrit par le 22 juillet 2024

À ce jour, l'Isle-sur-la-Sorgue comptabilise 3 740 points lumineux dont 785 sont en bon état, 1 160 sont vieillissants et énergivores et 1 795 ne sont plus en bon état. 1 274 de ces points lumineux ont une puissance inférieure à 100 W et 2 466 de ces points lumineux, c'est-à-dire 65% du parc, une puissance égale ou supérieure à 100 W. Plus de la moitié du parc peut donc être qualifiée d'énergivore.

Chaque année, l'Isle-sur-la-Sorgue consomme autour 1 740 000 KWh, soit environ 235 000€, rien que pour l'éclairage public. Cela représente près de 40% de la facture d'électricité de la Ville.

### **Ce que prévoit le contrat**

Le CPE, qui a débuté le 1er janvier dernier, prévoit l'installation de 3 364 luminaires LED avec gradation de puissance, la rénovation de 124 armoires de commande d'éclairage public, le remplacement de 286 candélabres, la vérification de tous les mâts 'sportifs', la rénovation sur mât, poteau ou façade de 652 crosses, l'installation de 3 364 coffrets classe II et de 295 prises illuminations.

Pour Citeos, l'objectif est de rénover l'entièreté du parc d'éclairage public dans un délai de deux ans maximum et de réduire l'énergie de 72% minimum. Pour ce faire, la Ville va bénéficier d'un prêt « intracting » d'un montant de 2,8 millions d'euros pour une durée de 13 ans. Elle bénéficiera également de deux subventions : 1 760 000€ du Fond Verts accordé par le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, et 30 000€ accordés par le Département de Vaucluse dans le cadre du plan de relance 'Plus en avant'.

V.A.

---

## **Les Sorgues du Comtat lancent un Plan Lumière pour faire des économies d'énergie**



Ecrit par le 22 juillet 2024



**La communauté d'agglomération [Les Sorgues du Comtat](#) s'est engagée dans un Plan Lumière, qui vise à rénover l'éclairage public, afin de réduire sa consommation d'électricité, mais aussi préserver l'environnement.**

Ce plan s'inscrit dans le Plan Climat air énergie territorial (PCAET) et le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Il permettrait de diminuer de 65% les consommations énergétiques du territoire. « Il s'agit de s'engager dans un programme de sobriété énergétique tout en diminuant les dépenses liées à l'éclairage, diminuer l'impact sur l'environnement tout en garantissant la sécurité publique », explique Christian Gros, président des Sorgues du Comtat.

Ainsi, 9000 points lumineux du parc intercommunal vont être remplacés par des LED. Des horloges astronomiques radio synchronisées vont également être installées pour gérer l'éclairage public en adaptant l'intensité lumineuse de chaque point en fonction des usages et de la fréquentation de l'espace public. Ces changements permettront une réduction annuelle des émissions de CO2 de 344 tonnes.

### **Des travaux sur deux ans**

La rénovation de l'ensemble du parc d'éclairage public de la communauté d'agglomération a été retenue comme une action prioritaire. Le premier budget d'investissement de la collectivité pour les exercices budgétaires 2023/2024 lui sera donc attribué, avec un investissement de 6,5 millions d'euros. Les travaux s'étaleront sur deux ans.

Le chantier de rénovation de l'éclairage public sera divisé en deux phases. La première, prévue sur l'année 2023, devrait concerner la diminution de l'intensité lumineuse jusqu'à 60% selon les horaires pour les centres-villes et entrées de villes. La seconde, qui aura lieu en 2024, devrait concerner la

Ecrit par le 22 juillet 2024

diminution de l'intensité lumineuse jusqu'à 80% selon les horaires pour les campagnes, zones d'activités et lotissement, y compris les lotissements privés qui y seront associés. Ces deux scénarios sont encore au stade de l'étude et pourraient faire l'objet de changement dans les prochains mois.

### **La biodiversité prise en compte**

Ce Plan Lumière ne devrait pas seulement profiter à la communauté d'agglomération et à ses habitants, mais aussi à sa biodiversité. Dans les espaces les plus sensibles du point de vue de la biodiversité, l'objectif serait d'installer des éclairages bienveillants afin de réduire les nuisances lumineuses pour éviter les halos et l'éblouissement pour les vertébrés et invertébrés, sachant qu'il est estimé que 30% des vertébrés et 65% des invertébrés ont une activité nocturne.

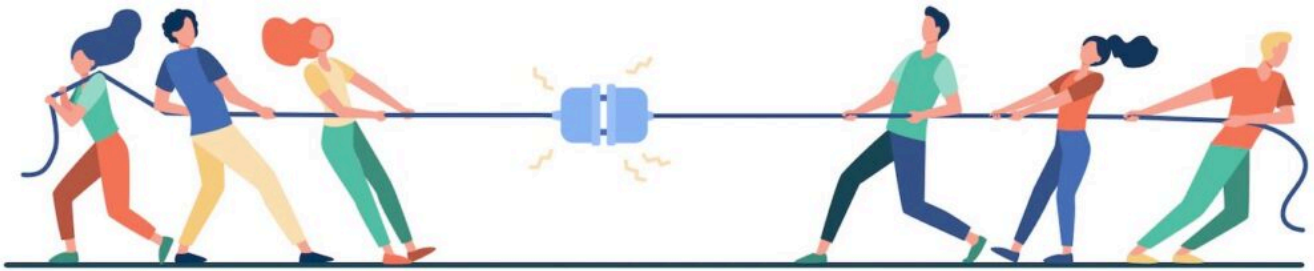
Les Sorgues du Comtat comptabilisent plusieurs réservoirs de biodiversité majeurs tels que 5 Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), 3 Zones spéciales de conservation (ZSC), ainsi que 2 zones classées comme Espace naturel sensible (la zone humide des Confines et le site des Platrières). Une cinquantaine de points lumineux y sont implantés. Ces derniers seront équipés d'un dispositif spécifique pour la préservation de la trame noire, une zone d'obscurité partielle ou temporaire, afin de contribuer au bien-être des espèces.

V.A.

---

## **Délestage électrique : la solution pour conserver l'intégrité du système électrique national ?**

Ecrit par le 22 juillet 2024



**Cette année a été marquée par plusieurs événements qui créent des difficultés pour produire de l'électricité. Afin de conserver l'intégrité du système électrique national, la préfecture de Vaucluse encourage les usagers à réduire leur consommation au quotidien, mais aussi à se préparer à d'éventuelles opérations de délestage électrique.**

Un délestage électrique consiste en une coupure maîtrisée, tournante, ponctuelle et de courte durée. Dans un contexte où la sobriété énergétique s'impose pour passer l'hiver dans les meilleures conditions, les particuliers, les administrations et les entreprises sont invités à se mobiliser.

De son côté, le Gouvernement a mené des travaux en coordination avec le Réseau de transport d'électricité (RTE) et les distributeurs d'électricité afin d'anticiper et de préparer l'éventuel recours à ces coupures d'électricité organisées.

### **Comment savoir quand le système électrique est sous tension ?**

Le système de production électrique peut ne pas toujours répondre à tous les besoins, surtout aux heures de pointe, lorsque tout le monde consomme en même temps, généralement entre 8h et 13h et 18h et 20h. Pour savoir lorsque le système est sous tension, RTE et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (Ademe) ont élaboré un outil simple d'utilisation et gratuit : EcoWatt.

Sur le service [EcoWatt](#), il y a trois signaux distincts. Le signal vert indique qu'il n'y a pas d'alerte, le

Ecrit par le 22 juillet 2024

signal orange indique que le système électrique est tendu et que les gestes d'économie d'électricité sont les bienvenus, et le rouge signifie que le système électrique est très tendu et que les gestes d'économie d'électricité sont indispensables.









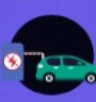
Lorsqu'une alerte orange ou rouge est signalée, les entreprises, les collectivités et les citoyens sont appelés à réduire leur consommation d'électricité. Si cette réduction est suffisante, le risque de coupure est écarté, si ses effets sont insuffisants, RTE peut demander aux distributeurs d'électricité d'effectuer des coupures localisées et temporaires de 2h. Le délestage sera d'abord annoncé par RTE trois jours avant. Les communes seront informées et invitées à relayer l'information auprès de leur population. Elles mettront en place une cellule de crise pour suivre les impacts du délestage.

### **Que faire en cas d'alerte orange ou rouge ?**

Les usagers sont d'abord invités à réduire leur consommation aux heures de pointe. Au bureau, il est recommandé de baisser la température et limiter l'éclairage, et de décaler la recharge des appareils électriques.

À la maison, il est recommandé de démarrer son lave-linge, son sèche-linge et ses plaques de cuisson et son four après 20h, de veiller au respect de la température du logement à 19°C et baisser la température du logement à 16°C ou 17°C en cas d'absence, en journée ou la nuit, de limiter la consommation d'eau chaude, d'éteindre tous les appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés, de limiter le nombre de lumières allumées et d'éteindre dans toutes les pièces inoccupées, mais aussi de limiter le visionnage de vidéos en streaming pendant les heures de pointe.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Agir en cas de signal EcoWatt orange ou rouge		
<p>Réduire autant que possible la température du chauffage</p> 	<p>Décaler certains usages domestiques (lave-vaisselle, machine à laver, etc.)</p> 	<p>Modérer l'utilisation des appareils de cuisson (par exemple en évitant les cuissons longues)</p> 
<p>Eteindre les lumières inutiles</p> 	<p>Prévoir une programmation spécifique du chauffage (par ex. en réduisant la température de 1°C supplémentaire)</p> 	<p>Dans les locaux tertiaires, réduire le débit de ventilation au strict besoin du bâtiment</p> 
<p>Réduire l'éclairage intérieur des bâtiments</p> 	<p>Réduire l'éclairage public</p> 	<p>Eviter de recharger les véhicules électriques pendant les périodes de tension</p> 

### Que faire en cas de délestage d'électricité ?

Les coupures organisées pourraient entraîner la coupure des antennes dans les zones concernées et donc une interruption des communications téléphoniques. Les forces de l'ordre et les sapeurs-pompiers renforceront leur présence dans ces secteurs délestés pour maintenir un contact avec les populations.

Cependant, la possibilité de joindre les services d'urgence est une priorité. Le 112 est un numéro d'appel d'urgence multi-opérateur. Il peut être composé quel que soit le réseau de couverture, y compris si le nom de votre opérateur ne s'affiche pas. Dans les cas où le 112 ne fonctionnerait pas, il est possible de se rendre dans les bâtiments communaux, commissariats de police, brigades de gendarmerie et centres d'incendie et de secours (SDIS), où la présence humaine est renforcée et où il y a des postes de radio-télécommunication.

Pendant les coupures, il est recommandé de limiter ses déplacements, appeler en priorité le 112 (appel gratuit) pour toute urgence s'il n'y a pas d'accès au réseau téléphonique, de venir en aide aux personnes fragiles ou isolées, d'anticiper la non-disponibilité de certains services du quotidien tels que les distributeurs d'argent, les portes de garage ou l'accès aux immeubles, d'éviter d'emprunter l'ascenseur quelques minutes avant l'heure de la coupure et pendant toute l'opération de délestage, mais aussi d'être vigilant au risque d'incendie en cas de recours aux bougies et aux cheminées.

V.A.

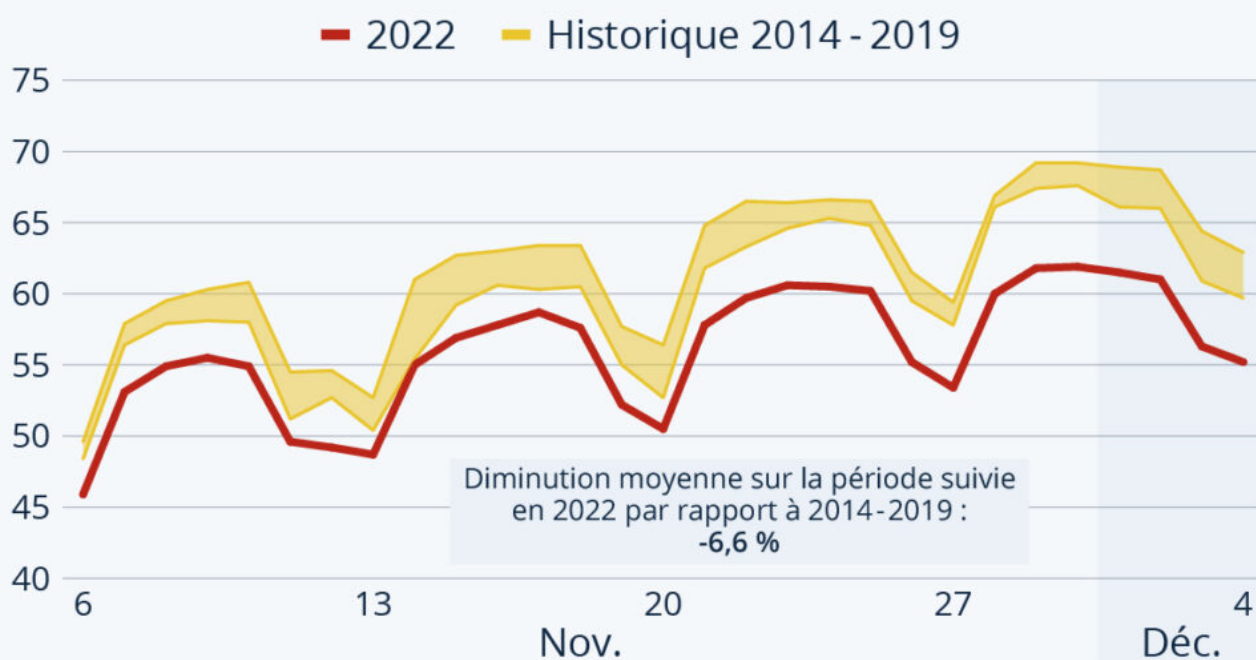


# Électricité : la baisse de la consommation s'amplifie en France

Ecrit par le 22 juillet 2024

# La baisse de la consommation d'électricité s'amplifie

Consommation d'électricité en France en 2022 et lors des années 2014-2019, ramenée aux températures normales \*



\* Consommation alignée sur les températures normales pour la période étudiée et indépendante des effets météorologiques.

Source : RTE



statista

Dans un contexte de [crise énergétique](#), RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'[électricité en France](#) a mis en place un suivi hebdomadaire de la consommation d'électricité dans l'Hexagone. Les chiffres communiqués sont « alignés sur les températures normales pour la période » et sont indépendants des effets des conditions météorologiques sur la consommation (vagues de froid/douceur).

Ecrit par le 22 juillet 2024

Sur les quatre dernières semaines, du 6 novembre au 4 décembre 2022, la consommation d'électricité à température normale en France affiche une diminution de 6,6 % par rapport au minimum des années précédentes (2014-2019, hors crise sanitaire). Comme le montre notre graphique, cette tendance baissière s'est même amplifiée la semaine dernière, avec une diminution de 8,3 % (toujours par rapport à la même référence).

Comme l'explique RTE, « la baisse de la consommation apparaît désormais concerner tous les secteurs. Elle a d'abord été identifiée dans le secteur industriel, dès l'automne, dans un contexte de hausse des [prix de l'énergie](#). Les chiffres les plus récents - collectés durant la période de froid des derniers jours - montrent que la baisse de consommation concerne également le secteur résidentiel et tertiaire ». Des données qui semblent pour le moment confirmer, y compris depuis l'arrivée des premières températures hivernales, l'effet réel des actions de sobriété engagées par les entreprises et les particuliers.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

---

## La CCI de Vaucluse s'engage pour une meilleure consommation de l'électricité

Ecrit par le 22 juillet 2024



La **Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse** vient de signer la charte d'engagement EcoWatt de RTE, le gestionnaire de réseau de transport d'électricité. Cette signature démontre de l'implication de la CCI en faveur d'une meilleure consommation d'électricité pour limiter limiter les risques de sécurité d'alimentation en électricité dans le pays.

EcoWatt est un dispositif porté par RTE et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) qui permet aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités du territoire français d'adopter une consommation d'énergie responsable afin d'assurer le bon approvisionnement de tous en électricité. En temps réel, les consommateurs peuvent consulter le niveau d'électricité disponible et ils ont à leur disposition des conseils afin d'adopter les bons gestes au quotidien et d'adapter leur consommation.

En signant la charte EcoWatt, la CCI de Vaucluse s'engage elle aussi à surveiller sa consommation d'électricité. L'organisme a également décidé de sensibiliser ses collaborateurs, mais aussi les entreprises qu'elle accompagne, aux éco-gestes dans une volonté de mettre en place plusieurs actions de sobriété énergétique.

V.A.